



Remettre un nom sur le bail

Par **mel85**, le **20/02/2014 à 23:44**

Bonjour, une petite question très simple. Je me suis séparée pendant 1 an du pere de ma fille j'avais donc demandé au bailleur de retirer son nom ceux qu'ils ont fait en me disant tout de même qu'ils avaient pas vraiment le droit car c'est moi qui a fait le courrier et monsieur a signé. Aujourd'hui nous avons repris une vie commune (grosse erreurs d'ailleurs) est- il possible de remettre son nom?? (Pour que moi je puisse partir et lui laisser le logement)
merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **21/02/2014 à 08:43**

Bonjour, le bailleur n'a aucune obligation de le rajouter, c'est lui et lui seul qui choisit ses locataires. Le bailleur peut très bien accepter votre demande, cordialement

Par **mel85**, le **21/02/2014 à 09:08**

D accord, merci de votre réponse je vais tenter, je verrais bien. Cordialement.